

L'ALTERNANCE *C'est possible !* À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

L'ALTERNANCE C'EST QUOI ?

- Des périodes de formations pratiques et théoriques en entreprise et à l'université,
- 1 contrat de travail,
- 1 diplôme reconnu par l'Etat.



2 TYPES DE CONTRATS :

- le contrat de professionnalisation
- le contrat d'apprentissage

QUELS CHAMPS DE FORMATION CONCERNÉS ?

Droit, sciences économique et politique; Sciences et techniques IAE ; IUT ; Sciences humaines et sociales ; SVTE ; STAPS, Langues et communication ; IUUV, ESIREM ; IUP Denis Diderot.

+86% d'insertion professionnelle à l'issue de la formation

L'ALTERNANCE À L'UB, C'EST :



OBTENIR UN DIPLÔME

Le diplôme d'état est délivré par l'université de Bourgogne (DUT, licence et master).



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Pendant votre formation, vous êtes accompagnés du côté universitaire et professionnel avec 1 tuteur et 1 maître d'apprentissage.



APPRENDRE UN MÉTIER

L'alternance vous permet de vous former de façon concrète directement avec des professionnels au sein d'une entreprise.



ACCÉDER À L'EMPLOI

Grâce à cette expérience, votre employabilité est renforcée. Vous avez la garantie d'être opérationnel avant la fin de votre formation.

ÊTRE RÉMUNÉRÉ



	-18ans	18/20ans	21/25ans	+ 26ans
Contrat appr.	27% à 55% du SMIC	43% à 67% du SMIC	53% à 78% du SMIC	100% du SMIC
Contrat pro.		Inf. au BAC	Egal ou Sup. au BAC	
	-21ans	55% du SMIC	65% du SMIC	
	21/25ans	70% du SMIC	80% du SMIC	
	+26ans	Au moins le SMIC ou 85% du salaire min. conventionnel ordinaire	Au moins le SMIC ou 85% du salaire min. conventionnel ordinaire	



SE LOGER SIMPLEMENT

Possibilité de se loger sur le campus de Dijon dans les 114 studettes de la cité de l'alternance (2^{ème} cité de France). Les tarifs sont adaptés à vos besoins, selon les nuitées.

☛ cite-alternance@crous-dijon.fr

DANS VOTRE ALTERNANCE,

Le SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET PAR ALTERNANCE (SEFCA)

de l'université de Bourgogne est à votre disposition pour :



☛ infos : sefca.u-bourgogne.fr